

Pohénégamook, 8 juillet 2026

Parc d'éolien

Impacts du projet PPAW phase 1

En 2023, Hydro Québec a retenu le projet Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastokuk (PPAW-1) de Invenergy afin de contribuer au plan de transition énergétique du Québec. Les travaux de la première phase ont débuté à l'automne 2025. Il est prévu que les éoliennes soient en opération dès décembre 2026.

Touchée concrètement par ce projet, la Ville de Pohénégamook a déposé un mémoire aux commissaires du Bureau d'audiences publique sur l'environnement (BAPE) à l'été 2024. Nous avons alors identifié certains impacts du projet sur notre milieu.

Alors que le promoteur a soumis une 2^e phase à son parc éolien, le BAPE réalise des audiences pour entendre les citoyens et les intervenants du milieu et enquête auprès d'intervenants en vue d'aviser le ministre responsable de l'Environnement sur le projet.

Dans ce cadre, les commissaires du BAPE nous demande de brosser le portrait des impacts du PPAW-1 sur la population et le milieu pohénégamookois.

Notre première préoccupation portait sur la préservation des paysages et le maintien des activités touristiques.

Fort heureusement, le parc éolien est placé de façon à être en bout de lac, dans les vallons des Appalaches. Ainsi, ce que nous en percevons des centres villageois de Pohénégamook est limité, cela ne dénature pas le paysage de notre ville ou le coup d'œil lacustre imprenable de Pohénégamook.



De plus, la majorité des attraits touristiques offerts (Camping-plage, terrain de golf, Belvédère, Verger patrimonial, Pohénégamook en montage, hébergements touristiques) sont situés dans l'axe des vallons des Monts Notre-Dame, constituant des Appalaches. Les touristes qui sillonnent nos parcs et notre lac aperçoivent les éoliennes en construction et pour l'instant du moins, nous n'avons eu aucun commentaire négatif.

Notre seconde préoccupation relevait l'importance d'avoir un projet porteur qui bénéficiera à l'ensemble de la population.

L'entente de partage des redevances convenue entre l'entreprise et le milieu a profité à notre population. Le projet PPAW 1 a permis à la Ville d'investir pour soutenir l'ouverture d'une garderie communautaire, de mettre en valeur la bibliothèque, de faire des réparations à certaines infrastructures touristiques ou de caractériser d'autres milieux en prévision de projets porteurs. Nous avons de plus contribué aux démarches en vue de conserver l'urgence du CLSC ouverte au bénéfice de tous.

Les travaux de construction ont amené une certaine activité économique à Pohénégamook; plus de logements loués et plus d'achalandage dans nos commerces (restaurants, stations-services et autres), garantissant ainsi de meilleurs revenus à plusieurs. Nous notons en contrepartie plus de circulation et de vitesse sur la route menant à l'entrée du parc éolien, soit le chemin Guérette.

Finalement, il nous importait que le projet jouisse d'une forte acceptabilité sociale.

Depuis que le projet fut présenté par le promoteur, accepté par l'État québécois et que les travaux avancent nous notons que l'acceptabilité sociale de notre communauté se maintient. Est-ce un réel appui au développement éolien dans la région? Nous ne saurions vous dire mais, comme il y a plus de retombées positives

que d'impacts négatifs notables à Pohénégamook, la population semble toujours derrière le projet du PPAW phase1.

La Ville de Pohénégamook constate qu'Invenergy a su piloter la première phase du projet Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastokuk de façon positive pour notre milieu.

Nathalie Samson, directrice générale

